75e Année. — N° 61. Le numéro : 25 centimes DIMANCHE 2 MARS 1930.

Ameublements
Décoration
Mercier Frs
179, rue Nationale
LILLE
Lustrerie
Papiers peints

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois. [illegible] 6 mois [illegible] 1 an. 76.00 — France et Belgique..... » 23.00 ; » 43.00 ; » 80.00 — Etranger : Tarif A ..... » 35.00 ; » 70.00 ; » 140.00 — Tarif B ..... » 50.00 ; » 100.00 ; » 200.00

ANNONCES..... REDACTION..... PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49. LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.

CHÈQUES POSTAUX 87 LILLE

POURQUOI
9 Clients sur 10
font tous leurs achats au
PALAIS
de la CHAUSSURE
" AU SOLDEUR "
33, rue Pierre-Motte,
ROUBAIX
Parce que cette Maison
DONNE toujours
plus qu'elle ne PROMET

Faut-il fleurir nos jardins ouvriers ?

Faut-il recommander la culture des fleurs dans les Jardins Ouvriers ?

Répondre à la question par l'affirmative semble si naturel, que nous ne nous y arrêterions pas, si nous n'avions entendu soutenir une opinion différente, avec une entière bonne foi et une petite pointe de raison, par de bien braves gens qui s'intéressent à l'œuvre, et même par d'ardents propagandistes dont la formation récente fait qu'ils sont très excusables de n'avoir pas encore la « mentalité jardin ouvrier ».

« Nos jardins sont faits pour cultiver des légumes, disent-ils ; les fleurs ne se mangent pas. »

A ces semblants de raisons, nous nous empressons de répondre : un jardin ouvrier n'est un jardin maraîcher : un jardin ouvrier, c'est le jardin de la famille. Elle y doit trouver trois sortes de plantes : les plantes qui nourrissent, les plantes qui réjouissent, les plantes qui guérissent. Donc : des légumes, des fruits, et quelques plantes médicinales.

Les fleurs sont belles ; elles sont la poésie du jardin. Les âmes les plus simples sont accessibles au beau, et nous avons le devoir de faire naître ou de développer ce sent ment chez les ouvriers. Il faut beaucoup de poésie dans la vie. La poésie n'est-elle pas aussi nécessaire à nos âmes que le pain à nos corps ? Ce sentiment que nous éprouvons pour nous-mêmes n'est pas le privilège d'une caste, il appartient à tous.

Observez une femme entrant dans son jardin, et voyez les plantes qu'elle visite d'abord, attentivement, longuement...

Posséder des fleurs dans un jardin correspond à une nécessité. Cela est si vrai que lorsque les fleurs font défaut, on en achète, tout comme on achète des pommes de terre ou des carottes.

Les enfants aiment à offrir à leur maman le petit bouquet qui, pendant quelques jours, mettra un doux rayon de soleil à la maison.

Le mari aimant, ou seulement quelque peu civilisé, se plaira à en offrir à sa femme, car il ne sera pas insensible au doux sourire qui sera sa récompense.

On offre des fleurs aux amis qui viennent visiter le jardin.

Les fleurs sont la parure d'une pauvre chambre de malade ; leur vue est reposante ; elles parlent d'espoir.

Les fleurs sont indispensables pour garnir nos tombes, et tous nous en avons, hélas !

Les cités ouvrières ne seront vraiment belles que si, de place en place, des fleurs y apportent une note gaie. Psychologiquement parlant, vous impressionnerez beaucoup plus vos visiteurs par la vue des fleurs que par celle des légumes.

Psychologiquement parlant encore, les fleurs appellent la propreté.

Favorisez donc la culture des fleurs (dans une juste mesure, bien entendu, car jamais il n'est entré dans notre esprit de voir les fleurs remplacer les légumes), amenez petit à petit les ouvriers à composer des parterres aux contours harmonieux. Ils y passeront beaucoup de temps, mais ne croyez pas, surtout ne croyez pas que la récolte des légumes en sera amoindrie. Je sais bien ce que vous répondraient nos braves amis — et ils sont nombreux — qui cultivent avec le même amour les légumes et les fleurs : ils vous diraient tout simplement : « Venez voir ! » Et vous constateriez que les fleurs, qui à première vue peut-être sont un luxe, un luxe qui pour beaucoup est devenu une passion, ont fait d'eux de vrais amateurs de jardins et que si, sans l'habillement de leur coin de terre les fleurs sont un peu comme le faux-col et les manchettes, ils ont la coquetterie de vouloir que le reste du vêtement soit, lui aussi et toujours, un habit du dimanche ; car ils savent que ce jardin paré de fleurs sera observé, envié, critiqué...

Non, ne disons jamais que les fleurs ne sont pas à leur place dans un jardin ouvrier ; ce serait une hérésie.

La consommation des légumes sera salutaire aux corps, et c'est d'une importance que nous sommes les premiers à reconnaître ; mais bien plus que la contemplation d'un gros bêta de chou, celle de l'épanouissement de quelques jolies fleurs et, vers le soir, la perception d'un parfum délicat, éveillera dans les âmes des sentiments d'un ordre élevé.

Et nos braves mineurs, si vous les interrogiez, vous diraient encore la joie intime qu'ils éprouvent d'avoir fait ce que tout le monde ne sait pas faire : de la Beauté.

A. CHOQUET,
Ingénieur Horticole,
Directeur des Jardins Ouvriers de la Société des Mines de Lens.

CHAMPIONS DE PATINAGE

(Photo H. Manuel.)
M. ET Mme BRUNET
qui viennent de remporter en Amérique le championnat du monde de patinage artistique, sont rentrés à Paris.

BILLET PARISIEN

Le nouveau ministère

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 1er MARS (MINUIT).

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le second ministère Tardieu sera fait dimanche à midi; on peut même affirmer qu'il était virtuellement constitué ce soir. Il ne reste plus qu'à publier la liste définitive des membres du nouveau Cabinet, l'attribution de certains portefeuilles donnant encore lieu à d'ultimes conversations.

La formule du nouveau ministère est aussi large que les exclusives radicales-socialistes le permettent. Sans doute, M. le Président du Conseil eut préféré que le parti de la rue de Valois collaborât à l'œuvre éminemment nationale — et par conséquent exempte de toute préoccupation de parti — à laquelle il veut s'attacher. Mais ce n'est pas sa faute si les ukases valoisiens l'ont empêché de réaliser ce projet d'union républicaine et de coopération qu'il avait en vue. Du moins le pays, devant lequel les offres aux radicaux-socialistes ont été formulées avec toute la netteté et toute la clarté désirables, pourra juger de quel côté se trouvent les dispositions les plus conciliantes.

Ces offres fermes, que nos lecteurs liront d'autre part, sont telles, en effet, qu'elles dissipent tous les doutes, à supposer qu'on ait pu en avoir sur la parfaite loyauté de M. Tardieu. L'œuvre qu'il se propose d'accomplir est limitée aux problèmes essentiels de l'heure présente. A ces problèmes, il doit apporter des solutions tellement conformes aux vues du public qu'il n'est pas de parti se disant issu de la volonté populaire qui ne puisse y souscrire.

Vote des Assurances sociales, dégrèvement fiscaux, retraite du combattant, voilà des points sur lesquels il était facile, semble-t-il, de mettre d'accord les radicaux-socialistes avec la majorité républicaine de la Chambre. Néanmoins, ces propositions, qui pouvaient d'autant mieux séduire les Valoisiens que M. Tardieu leur offrait cinq portefeuilles, y compris la vice-présidence du Conseil et deux postes de sous-secrétaires d'Etat, ont été refusées avec hauteur. Dans ces conditions, la France devait-elle rester sans ministère tant que les Valoisiens ne seront pas en majorité à la Chambre?

La preuve est faite que la concentration, telle que la conçoivent les radicaux-socialistes, n'est pas possible actuellement. Il faut en prendre son parti. La France aura demain un Gouvernement qui exprimera les tendances de la majorité de la Chambre et, on peut l'espérer, celles du pays.

R...

UN TEMPLE DANS UN MOULIN

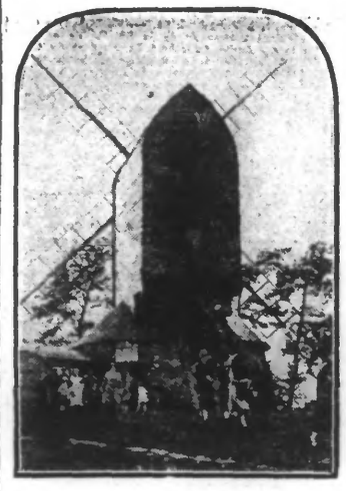

(Wide World photos.)
Un pasteur anglais qui regrette que les vieux moulins à vent disparaissent en Angleterre, en a restauré un pour en faire un temple. L'autel se trouve à la place de la vieille meule de pierre.

L'arrestation mouvementée d'un bandit, à Paris

Paris, 1er mars. — On se rappelle qu'en 1921, une bande de dangereux malfaiteurs mettaient à sac, en plein jour, plusieurs bijouteries. Ils opéraient toujours de la même façon. Les glaces de la devanture étaient brisées au marteau, les bijoux étaient raflés et les bandits protégeaient leur retraite de coups de feu, tirés sur ceux qui voulaient s'opposer à leur fuite.

Le chef de la bande, Jules Huignard, avait été condamné pour ces faits, à vingt ans de travaux forcés par la Cour d'assises de la Seine. En mars 1925, Huignard réussissait à s'évader et à se réfugier avec un de ses anciens complices, à Buenos-Ayres.

Des renseignements recueillis, portant à croire que Huignard pouvait s'être réfugié dans la banlieue parisienne, M. Peudepièce, commissaire, chef de la troisième section du contrôle général des recherches, chargea M. Barthelet, commissaire, de rechercher activement ce bandit.

Une minutieuse enquête fut effectuée dans les milieux où Huignard avait conservé des relations. Elle devait être couronnée de succès.

Hier soir, les inspecteurs de la Sûreté générale réussissaient à appréhender Huignard, alors qu'il consommait dans un café de la rue Dauphine, avec un de ses anciens amis, également repris de justice sorti de prison. Les inspecteurs se précipitaient sur les deux individus et, après une lutte acharnée, parvinrent à les mettre hors d'état de nuire.

Huignard, notamment, résista violemment, se roula par terre, tout en cherchant à saisir un revolver armé qu'il avait dans la poche intérieure de son veston. Il avait réussi à sortir son arme, mais les inspecteurs purent fort heureusement, la lui arracher des mains.

LETTRE DE BRUXELLES

M. Vandervelde et Lophem

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 1er mars 1930.

La lettre publique du Roi sur les événements de Lophem n'a pas clos la discussion. Si le Roi est au-dessus des partis et si les convenances exigent que sa conduite ne soit pas discutée, d'autant plus qu'en Belgique, en vertu de la Constitution, ce sont les ministres qui sont responsables de la vie politique du pays, la presse et les groupes ont maintenu intact le droit de discuter les actes ministériels, aussi bien ceux de Lophem que ceux du Havre ou de Bruxelles.

Aussi tous les éléments de nature à jeter la lumière sur les heures mystérieuses de Lophem sont-ils recueillis avec soin, afin qu'un jour, de leur ensemble, la vérité historique puisse être dégagée.

En voici un de source capitale. Il a trait au S. U. et à la flamandisation de Gand, qui ont été inscrits dans le programme du ministère de Lophem. Les organisateurs de ce ministère se sont toujours défendus d'avoir été les initiateurs de ce programme. S.U. et flamandisation de Gand, d'après eux, auraient été décidés bien avant que MM. Francqui, Anseele et leurs compagnons aient eu, avec le Roi, à Lophem, la fameuse entrevue tant discutée.

M. Vandervelde vient, incidemment, à la Chambre, de dévoiler ce qu'il savait à ce sujet. Voici le texte de ses déclarations qui constituent un document appréciable pour l'histoire de Lophem :

« Je me souviens d'un jour de l'hiver 1916, a déclaré M. Vandervelde, où l'honorable M. de Broqueville, alors premier ministre, nous avait appelés à Saint-Pierre Broeck, MM. Hymans, Goblet d'Alviella et moi-même pour nous demander d'entrer au Gouvernement de défense nationale. A l'issue de cette réunion, on dressa un procès-verbal : chacun conserva l'intégrité de son programme ; notre seule préoccupation était de libérer le pays. Mais les uns et les autres — M. Carton de Wiart assistait à cette réunion — déclaraient que, à leur sentiment, dès la rentrée en Belgique, il y aura lieu d'établir le suffrage universel et de créer une université flamande à Gand. Bien entendu, cela n'allait pas sans réserves : dans la pensée de nos nouveaux collègues, ce n'était pas le suffrage universel à 21 ans ; ce n'était pas non plus l'université de Gand exclusivement flamande ; mais il n'en est pas moins vrai que, longtemps avant Lophem, en pleine guerre, lorsque le pays était livré à l'invasion, des hommes qui appartenaient aux trois grands partis déclaraient qu'il fallait établir le suffrage universel et qu'il fallait créer une université flamande à Gand. »

M. Carton de Wiart a confirmé les déclarations de M. Vandervelde.

S...

Le train de Gand tamponne un autre convoi aux portes de Bruxelles

Samedi, vers 6 heures du matin, un train de voyageurs venait de quitter la gare de Jette-Saint-Pierre, aux portes de Bruxelles. Un brouillard épais couvrait les voies. A peine en route, surgissait le train de Gand qui, un peu en retard, forçait l'allure pour gagner Bruxelles.

Le mécanicien finit par s'apercevoir dans la brume, que la voie était bloquée. Il serra les freins et parvint à ralentir considérablement la marche de son convoi, sans, malheureusement, éviter l'accident.

Le train de Gand se jeta sur le premier train, renversa deux vagons, au milieu d'un bruit de ferrailles, que vinrent augmenter les clameurs de détresse des voyageurs terrifiés.

Les secours furent immédiatement organisés. On craignait une catastrophe, les deux trains étant bondés d'ouvriers. Heureusement aucune mort n'est à déplorer.

Douze personnes ont été blessées. Trois d'entre elles sont restées à l'hôpital.

Les dégâts sont considérables.

LE COMITÉ D'ÉTUDES DU TUNNEL SOUS LA MANCHE A REMIS SON RAPPORT

Le « Daily Mail » annonce que le rapport élaboré par le Comité du tunnel sous la Manche, a été remis hier soir au premier ministre, qui pourra étudier les considérations économiques de ce volumineux document.

Le « Daily Mail » ajoute que le gouvernement invitera probablement le Comité de la défense impériale à examiner le projet en question.

Pour résoudre les graves problèmes actuels M. Tardieu proposait une trêve politique...

Bien qu'il leur ait offert sept portefeuilles, les radicaux-socialistes lui refusèrent une fois de plus toute collaboration

LE MINISTÈRE EST CONSTITUÉ... SANS EUX

Paris, 1er mars. — M. Tardieu a reçu, ce matin, à 9 heures, à son hôtel, M. Chauveau, sénateur de la Côte-d'Or, du groupe de l'Union républicaine; puis il s'est rendu ensuite en automobile au ministère des Affaires étrangères, où il est arrivé à 9 h. 30.

M. Tardieu n'avait pas de déclaration à faire à ce moment aux journalistes. Il se borna à leur confirmer qu'il pense constituer son Cabinet demain soir.

M. Tardieu est immédiatement introduit dans le Cabinet de M. Briand.

M. Tardieu reçoit M. Herriot...

A 9 h. 55, arrive M. Herriot, député, président du groupe radical-socialiste, qui a rendez-vous avec M. Tardieu au ministère des Affaires étrangères.

A 10 h. 15, après un entretien d'un quart d'heure avec M. Tardieu, M. Herriot quitte le quai d'Orsay pour se rendre à la Chambre où il a convoqué le groupe radical-socialiste.

M. Tardieu a alors une nouvelle entrevue avec M. Briand.

M. Tardieu quitte à 10 h. 20 le ministère des Affaires étrangères. Il déclare aux journalistes que tout va bien, qu'il ne peut pour l'instant, leur faire aucune déclaration, mais qu'il pense, à midi trente, pouvoir leur en faire une beaucoup plus détaillée.

M. Tardieu se rend à son domicile, avenue Hoche, où il va recevoir diverses personnalités, notamment M. Daladier.

...et M. Daladier

A son retour au palace de l'avenue Hoche M. Tardieu reçoit MM. Petsche, Maginot, François Poncet, ses collaborateurs du précédent gouvernement, et M. P. Laval, sénateur.

A 11 heures précises arrive M. Daladier, président du Parti radical-socialiste. M. Daladier est immédiatement reçu par M. Tardieu.

M. Daladier sort de l'appartement de M. A. Tardieu à 11 h. 20. Il déclare aux journalistes qu'il ne peut leur faire aucune déclaration « parce que, dit-il, je ne suis pas au courant des négociations. Mais, ajoute-t-il en souriant, de grandes choses se préparent ».

M. Daladier se rend à la Chambre des députés, où le groupe radical-socialiste est réuni.

Une proposition de trêve des partis faite par M. Tardieu...

A la suite du long entretien que M. André Tardieu a eu au début de la matinée avec M. Briand, le bruit s'est répandu dans les couloirs de la Chambre, que M. Tardieu serait peut-être amené, dans les heures qui vont suivre, à envisager une solution de la crise ministérielle, qui faciliterait davantage le rapprochement entre les fractions opposées de la Chambre.

Les résistances des radicaux-socialistes pourraient être amenées à fléchir si l'on faisait appel à leur concours pour la formation d'un Cabinet qui réclamerait une trêve des partis, en vue de réaliser, dans un délai à déterminer (trois mois, par exemple), un programme limité comprenant, en particulier, le vote du budget et le règlement des problèmes internationaux en cours: Conférence navale de Londres, Conférence douanière de Genève, ratification des accords de La Haye et mise en œuvre du Plan Young.

On assure que M. Briand se serait montré favorable à cette conception, et que M. E. Herriot aurait été appelé au Quai d'Orsay pour donner son avis sur l'accueil que ses amis politiques feraient éventuellement à une offre de ce genre.

Ce serait, ajoute-t-on, pour consulter sur ce point les radicaux-socialistes, que M. E. Herriot a réuni immédiatement au Palais-Bourbon, le groupe qu'il préside.

...est rejetée par les radicaux-socialistes...

On annonce, dans les couloirs de la Chambre, que le groupe radical-socialiste, saisi d'une proposition de M. Tardieu, tendant à la formation d'un Cabinet de trêve, a repoussé cette proposition. Le groupe continue à délibérer pour élaborer un ordre du jour circonstancié, expliquant son refus de collaboration avec M. Tardieu.

M. André Tardieu reçoit encore diverses personnalités politiques, entre 11 h. 30 et 12 h. 30, notamment: MM. Germain Martin, Manaut, Maginot, Paul Reynaud.

MM. Maginot et P. Reynaud se montrent fort surpris que les radicaux refusent les propositions loyales faites par M. Tardieu à M. Herriot d'abord, et renouvelées ensuite à M. Daladier, M. Paul Reynaud ajoute que d'ailleurs cela va admirablement.

— Mettez-vous bien, dans la tête, dit-il, que lorsque M. Tardieu entreprend quelque chose, M. Tardieu réussit. Quant à moi, j'ai été très vivement impressionné par la lecture des offres faites par M. Tardieu au Parti radical-socialiste et je ne doute pas que l'opinion ne soit aussi favorablement impressionnée que moi-même.

...qui s'efforcent de justifier leur attitude

A l'issue de la réunion qu'ils ont tenue ce matin, à la Chambre, les députés et sénateurs radicaux ont remis à la Presse le procès verbal suivant:

« Le Groupe républicain radical et radical-socialiste, sénateurs et députés réunis, ainsi que le bureau du Comité exécutif, ont tenu une réunion sous la présidence de M. Herriot.

» M. Bienvenu-Martin a déclaré que sa présence, comme président de la Gauche démocratique du Sénat, à cette réunion, s'expliquait par la nécessité où il se trouvait de protester contre la déformation publiée dans la Presse, des débats et du scrutin qui ont eu lieu à la Gauche démocratique, dans la séance du 28 février. M. Bienvenu-Martin a donné communication de la protestation qu'il a adressée à M. André Tardieu.

» M. Herriot a rendu compte de son entrevue avec M. Tardieu et a donné connaissance des propositions qui ont été faites au parti.

» Après une brève discussion, où tous les orateurs ont insisté sur l'impossibilité de voir M. Tardieu, par son attitude de combat (!) gardée d'accord avec les droites, présider à une œuvre de conciliation républicaine, le

(Photo H. Manuel).
M. GERMAIN MARTIN
ministre du Budget

groupe a décidé, à l'unanimité, de modifier son refus par la déclaration suivante:

« Le président du groupe a communiqué les propositions qui lui ont été faites par M. A. Tardieu. Ces propositions étant la constitution d'un Cabinet temporaire, qui associe les républicains aux droites et qui pourrait être considéré soit comme un Cabinet de conciliation, soit de liquidation, soit d'affaires, et qui se donnerait comme seule tâche de résoudre les problèmes urgents, le groupe a pris acte de l'introduction dans ce programme d'un certain nombre de réformes que M. A. Tardieu avait refusées, et que le Parti radical a proposées depuis longtemps, en particulier sur les dégrèvements fiscaux et la retraite du combattant.

» Mais il lui a paru que, pour l'accomplissement de cette œuvre, M. Tardieu n'était pas qualifié parce qu'il a dénoncé certaines parties essentielles, comme dangereuses pour l'intérêt national ou les finances publiques.

» Au surplus, la tâche qui s'impose actuellement au Parlement exige l'union des républicains et ne peut se réaliser avec un chef qui a pris une attitude de combat envers les gauches et demeure solidaire des droites.

» En conséquence, le groupe, en plein accord avec la gauche démocratique du Sénat, confirme ses précédents ordres du jour et **décide qu'aucun de ses membres ne pourra participer à la combinaison proposée par M. André Tardieu.** »

Le texte de la proposition de M. Tardieu

M. A. Tardieu a reçu à 12 h. 30 les membres de la Presse et leur a donné lecture du communiqué suivant:

« J'ai pris, hier soir, rendez-vous avec M. Edouard Herriot, que j'ai reçu ce matin, à 10 heures, dans un salon du ministère des Affaires étrangères, avant la réunion du groupe radical-socialiste. Je lui ai fait la déclaration suivante:

« Le pays et les Chambres attendent de tous les partis de gouvernement, la remise en marche de l'activité législative, le vote du budget à l'Economie nationale. D'autre part, la retraite du combattant, le règlement des quatre affaires internationales en cours (Londres, Plan Young, Genève et Sarre), le vote des assurances sociales. Ce programme est le mien. Il serait le vôtre. Il est celui de la France. Les positions politiques prises depuis mardi, peuvent rendre en ce moment difficile la formation d'un ministère politique même de concentration. Elles ne peuvent rien contre la nécessité du programme immédiat exposé ci-dessus et dont l'exécution rapide s'impose à tout Cabinet.

» Je soumets donc au président du groupe radical-socialiste la proposition suivante:

1° Majorité et minorité réservent momentanément tous leurs conflits de doctrine et de personnes, pour constituer un Cabinet de trêve, exclusivement destiné à faire aboutir les questions urgentes;

2° J'offre à cet effet, la vice-présidence du Conseil et la Justice, à M. Ed. Herriot, plus, pour son parti, quatre postes de ministres et deux postes de sous-secrétaires d'Etat. Je désire que deux des postes de ministères soient acceptés par MM. Daladier et Camille Chautemps;

3° Le ministère d'affaires ainsi formé, se consacrera exclusivement à assurer le vote du budget, le règlement des problèmes internationaux en cours, et le vote des assurances sociales. Cette œuvre terminée, il remettra sa démission à M. le Président de la République. »

— J'ai ajouté, a ensuite déclaré M. André Tardieu à la Presse, que, dans les circonstances présentes, la solution proposée par moi m'apparaissait comme le seul moyen de répondre au vœu du pays et de sauvegarder les droits et la dignité de tous les partis de remplir les devoirs urgents que dicte l'intérêt national. J'ai donc adjuré M. Ed. Herriot de recommander à ses amis cette trêve indispensable, qu'acceptent unanimement tous les miens.

M. Tardieu regrette, mais.. passe outre

Ayant terminé la lecture de ce communiqué, M. A. Tardieu a ajouté:

— Vous connaissez le refus du groupe radical-socialiste; dans ces conditions, regrettant que ma proposition de trêve n'ait pas été acceptée, car elle seule répondait à la situation politique présente, mon Cabinet sera formé demain.

Enfin, en réponse à une question, M. A. Tardieu a déclaré:

— M. Briand m'a confirmé ce matin, qu'il acceptait de garder le portefeuille des Affaires étrangères.

Une lettre de M. Fernand David qui apporte son concours

M. Manaut donne alors lecture, aux membres de la Presse, de cette lettre qui émane de M. Fernand David, vice-président de la Gauche démocratique, radicale et radicale-socialiste du Sénat.

Vous m'avez exposé que dans l'impossibilité où l'on paraît être de mettre d'accord les deux grands partis politiques qui divisent le Parlement vous aviez pensé constituer un ministère de trêve, destiné à faire voter d'urgence dans l'intérêt supérieur du pays le budget, La ratification des accords de La Haye, la retraite des combattants, les dégrèvements fiscaux indispensables à l'heure actuelle, les assurances sociales et aussi à terminer la conférence de Londres, résoudre la crise agricole et viticole et tenter de diminuer le coût de la vie.

Dans cet esprit, vous m'avez offert le ministère de l'Agriculture en me priant de ne songer qu'à la France A l'heure grave où nous sommes, je ne puis rester sourd à l'appel, car j'estime que toutes les bonnes volontés doivent s'unir

M. PIERRE LAVAL
qui remplace M. Loucheur au ministère du Travail.

pour servir la nation, tout au moins dans le ministère de trêve que vous envisagez.

J'accepte donc de vous donner mon concours pour réaliser d'urgence le programme que vous indiquez, Lorsqu'il sera épuisé, vous me permettrez de m'inspirer de ma conscience pour estimer si ma collaboration vous est encore utile.

Les dernières consultations

M. A. Tardieu reçoit, entre 17 h. 30 et 18 heures, plusieurs personnalités.

En le quittant, M. Fernand David déclare qu'il n'a rien à ajouter à sa lettre, qui a été rendue publique.

(*Lire la suite page 2.*)

MORT D'UN DÉPUTÉ

Paris, 1er mars. — On annonce la mort, à Paris, de M. Bouligand, député du Morbihan. Les obsèques auront lieu à Lorient.

Quelques personnalités qu'a consultées M. Tardieu (Wide World photos.)
M. L. HUBERT M. G. MANAUT M. J. CAILLAUX M. MORINAUD M. SEROT